

UN ARBRE DE NOËL C'EST RECYCL'ARBRE!



Un arbre de Noël, c'est recycl'arbre !

Vous l'avez dégarni de ses guirlandes et vous voilà bien embêté avec votre sapin de Noël. Sachez que vous pouvez lui offrir une deuxième vie.

Du 28 décembre au 14 janvier 2018, les résidents de Saint-Narcisse-de-Rimouski sont invités à rapporter leur arbre de Noël naturel au garage municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski situé au 53, rue Industrielle.

Vos arbres seront ensuite broyés à l'écocentre puis réintégrés au compost de la Ville de Rimouski. Ainsi, votre beau sapin réintégrera le cycle de la nature et permettra à d'autres plantes de pousser.

Notez qu'après la fin de cette collecte, il sera toujours possible de déposer gratuitement votre sapin à l'écocentre de la Ville de Rimouski, à partir de février aux heures d'ouverture habituelles.

En recyclant votre arbre de Noël, vous contribuez à la protection de l'environnement. L'hiver dernier, dans la MRC de Rimouski-Neigette, 25 tonnes d'arbres de Noël ont évité la route de l'enfouissement grâce à votre participation. Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!